

Réunion du Conseil Municipal du lundi 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Perrigny sur Armançon s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence du Maire, Eric COQUILLE.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

Date de convocation : 30 mars 2026

Présents : Alexis BELAIRE, Éric COQUILLE, Thierry FOSSOT, Virginie GOVIN, Jean-Louis INOT, Laure LEGRIS, Béatrice RAFERT, Sylvie SCHUTTE, Valérie SEYMORTIER, Jean-Michel SIRI, Céline TRINQUESSE.

Secrétaire de la séance : Laure LEGRIS

Approbation du compte rendu du CM du 20 mars 2026

Après lecture et des ajouts, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité

Plan d'actions travaux d'entretien

Suite à la réunion terrain des commissions espaces verts et voirie le samedi 28 mars 2026, le conseil municipal examine le récapitulatif des projets de travaux d'entretien à faire.

Après délibération et à l'unanimité, le plan d'actions est **validé**.

Des plantations seront réalisées à l'automne.

Des travaux de maçonnerie sont nécessaires. Pour examen, des devis vont être demandés à un maçon.

Les poteaux du terrain de foot doivent être scellés.

La signalétique a besoin d'une remise à niveau : des conseillers vont faire l'inventaire et demander un devis

Des éclairages complémentaires ont été prévu (chemin pédestre pour aller à l'espace Damien GILLOT, passage du sentier) mais ne sont pas encore réalisés : le conseil municipal intégrera ces projets dans une réflexion plus large sur l'éclairage public.

Des travaux de nettoyage seront confiés à l'entreprise Stéphane ROYER

Des élagages seront effectués par des entreprises. Les devis nécessaires vont être demandés.

Une technique mécanisée pour désherber le terrain de Pétanque, les allées du cimetière, les cheminements sablés va être testée.

Vote des taux d'imposition 2026 (DE 2026 26)

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal

décide de maintenir les taux d'imposition communaux suivants :

-Taxe foncière sur le bâti : 32,66 %

- Taxe foncière sur le non bâti : 34,09 %

- Taxe d'habitation : 14,34 %

Redevances d'occupation du domaine public 2026

- **Redevance Electricité** : elle versée par ENEDIS est calculée en fonction du nombre d'habitants : 244,54 € pour 2026.
- **Redevance ORANGE (DE 2026 27) :**

Conformément au décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005,

Conformément aux articles L 45-1, L47 et 48 du code des télécommunications,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Décide d'appliquer en 2026 les tarifs revalorisés selon le coefficient de 1,5770 des droits de passage proposés par ORANGE sur le territoire communal suivants :

- artères de télécommunication aériennes :
0,296 Km à 65.49 € le Km = 19,38 €
- artères de télécommunication en sous-sol :
11,285 kms à 49.11 € le km = 554.21 €
- emprise armoire électrique :
0,5 m² à 32,74 € le m² = 16,37 €.

Soit une facturation totale de **589,96 €**

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Demandes de subventions

M. le Maire expose les demandes de subvention récemment reçues : AFM TELETHON - Club Badminton Noyers – Ancy – UNA - Association sportive US RAVIERES.

Après échanges, le conseil municipal DECIDE de PRIORITAIREMENT:

- **Retenir** les demandes des associations Perrigniennes,
- **Soutenir** les projets scolaires concernant les élèves de notre commune,
- **Aider** par notre Centre Communal d'Actions Sociales les habitants licenciés sportifs, les adhérents à des clubs, les élèves des conservatoires.

Par ailleurs, le conseil municipal **Décide** le mode opératoire suivant : les demandes de subvention argumentées devront être reçues en septembre, afin que le conseil municipal statue en novembre pour une inscription au budget n+1.

Questions diverses

✓ **Point sur les impayés 2024-2025**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des recouvrements par Saisie Administrative à Titre Détenteur (SATD) sont mis en place par le Service de Gestion Comptable (SGC) d'Avallon, pour le budget assainissement et les loyers.

✓ **Convention Radio Service/Sncf (DE 2026 28)**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

Autorise la société RADIO SERVICE +, par convention à utiliser une alimentation électrique situé à l'Espace Damien GILLOT sis terres vacantes à Perrigny sur Armançon.

La durée de l'utilisation est fixée du 08 avril 2026 au 10 mai 2026.

L'indemnisation est de 100 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre documents nécessaires.

✓ **Achat d'une remorque : examen devis ALABEURTHE (DE 2026 29)**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal ;

Autorise Monsieur le maire à acheter chez Alabeurthe, domicilié ZA les Macherins, Avenue de l'Europe – 89470 Monéteau, une remorque un essieu de dimension intérieures 2.50x1.33 pour un montant de 1 583,00 € TTC.

✓ **Commission de suivi des listes électorales (DE 2026 30)**

La commission de suivi des listes électorales est composée de 3 membres : 1 conseiller.ère municipal.e, 1 représentant des services de l'état, 1 représentant du tribunal de Grande Instance.

Actuellement les membres sont : Jean-Michel SIRI, Isabelle BILLIOTTE et Dominique HUGOT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

Décide de proposer la reconduction de M. Jean-Michel SIRI, Isabelle BILLOTTE et Dominique HUGOT.

✓ **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) (DE 2026 31)**

M. le Maire propose les candidatures de 5 habitants.tes : Anne DAMAS, Jacqueline DUTERTRE, Sandrine GOVIN, Bénédicte HAVET et Dominique HUGOT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

Nomme Anne DAMAS, Jacqueline DUTERTRE, Sandrine GOVIN, Bénédicte HAVET et Dominique HUGOT membres du bureau du CCAS.

Une réunion d'installation du bureau du CCAS sera prochainement organisée.

 Actualités/points d'information

✓ **Affouages :**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'un rendez-vous avec les services de l'ONF a eu lieu le 30 mars dernier

Une prochaine visite avec les garants (Alexis BELAIRE, Eric COQUILLE et Jean-Michel SIRI) aura lieu le 8 mai prochain dans les bois communaux pour localiser les affouages en cours sur les parcelles 3, 6 et 19 et voir l'accès à la parcelle 9 (affouages à marteler).

✓ Entretien des chemins ruraux

Monsieur le Maire propose une randonnée découverte du conseil municipal le 30 mai 2026 pour une découverte des sentiers communaux. Une invitation sera diffusée aux administrés prochainement.

✓ Sécurité

Défibrillateur :

La mise en service s'effectuera le 25 avril 2026 – rdv 10 h en mairie – une invitation a été lancée aux habitants.

Pose miroir au carrefour Passage du Sentier/chemin des Terres Vacantes :

Alexis BELAIRE et Jean-Michel SIRI poseront le miroir prochainement.

Grande rue partie communale :

Monsieur le maire et Madame la première adjointe au maire ont eu RDV avec Alexandre SIBERA de Terr&Am, maitre d'œuvre, le 8 avril 2026.

Le conseil municipal est dans l'attente d'une proposition d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour réparation :

- grande rue sur partie communale : grave + monocouche/bicouche
- autres rues et chemins ruraux goudronnée : monocouche

Trottoirs :

- Enherbement : contact avec entreprise auxerroise pour gazon et fleurs pieds de murs
- Balayage des caniveaux : le recours à une balayeuse n'est pour l'instant pas reconduit
- L'entretien des trottoirs et caniveaux est confié à l'entreprise Stéphane Royer.

✓ Dates à venir

Réunion Commissions Bâtiments le 16 avril 2026.

Commission des finances le 27 avril à 18 h 30.

Commission communication le 5 mai à 18 h.

Prochain conseil municipal, le 11 mai 2026.

Vide Grenier, marché artisanal et expo Perrigny d'antan à l'église, dimanche 26 avril 2026.

Théâtre « Charmant mais pas que » Fabrique à berlue, le 6 juin à l'Espace Damien GILLOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50